

NOUS NOUS ENGAGEONS POUR AMÉLIORER LA QUALITÉ DE SERVICE



Des informations qui répondent à vos attentes, une orientation efficace



Un accueil aimable et attentionné



Des réponses claires dans les délais annoncés



Le service public s'engage auprès de ses agents



À votre écoute pour progresser

+ Pour connaître vos droits et réaliser vos démarches, consultez www.service-public.fr, le site officiel de l'administration française



+ Retrouvez plus d'informations sur le référentiel Marianne et le baromètre annuel de la qualité de l'accueil sur www.modernisation.gouv.fr